

Lors de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le jeudi vingtième jour de juillet deux mille vingt-six (20/07/2026) à compter de neuf heures trente (9 h 30) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

Sont présents(es) : Madame Caroline Clément , préfète et mairesse de Grandes-Piles
Monsieur Marcel Picard , préfet suppléant et maire de Notre-Dame-de-Montauban
Monsieur Éric Blouin , maire de Sainte-Thècle
Monsieur Jean Goulet , maire de Saint-Tite
Monsieur Yvan Hamelin , maire de Lac-aux-Sables
Madame Carole Neill , mairesse de Saint-Adelphe
Monsieur Michel Tremblay , maire d'Hérouxville

À distance : Monsieur André Carignan , maire de Saint-Séverin
Monsieur Alain Richard , maire de Saint-Roch-de-Mékinac
Monsieur Jean St-Pierre , maire suppléant de Trois-Rives

Sont absents(es) : Monsieur Claude Trudel , maire de Trois-Rives

Formant ainsi quorum sous la présidence de Caroline Clément, préfète et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La préfète, Caroline Clément, déclare l'ouverture de la séance à 9 h 30.

En vertu du règlement 2024-197 sur la régie interne des séances du conseil, la MRC procède à l'enregistrement vidéo de la séance. L'enregistrement sera disponible demain sur le site Internet de la MRC. Il est donc interdit à toutes personnes, dans l'assistance, de procéder à l'enregistrement et/ou de procéder à une diffusion en direct. Il y a une exception pour les représentants des médias, qui sont :

Matthieu Max-Gessler, Le Nouvelliste
Patrick Vaillancourt, L'Hebdo du St-Maurice

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194

3. Affaires nouvelles

4. Questions de l'assemblée

5. Levée de l'assemblée

1. ADMINISTRATION

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jean Goulet propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194

Madame Carole Neill donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194. Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

3. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté.

4. Questions de l'assemblée

Une quarantaine de personnes questionnent le conseil sur les points de l'ordre du jour.

5. Levée de l'assemblée

Re 26-07-146

Monsieur Yvan Hamelin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Mme Caroline Clément
Préfète
trésorière

Mme Nathalie Groleau
Directrice générale et Greffière-

Je, _____, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. En foi de quoi je signe ce _____.